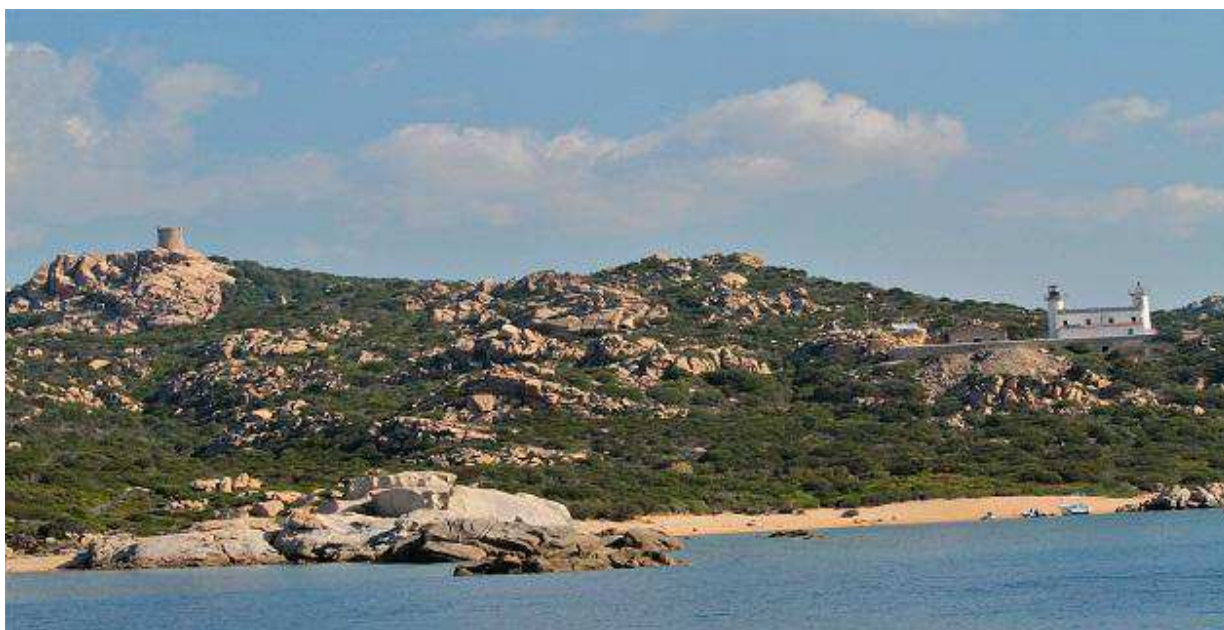


# Du phare au refuge de Senetosa, une réhabilitation réussie

Rédigé par Marie MAURIZI le Lundi 2 Octobre 2017 à 00:07 | Modifié le Lundi 2 Octobre 2017 - 01:02

A Senetosa, c'est une véritable reconversion qui s'est opérée, avec la création d'un refuge pour randonneurs à l'intérieur du phare du même nom. Samedi a eu lieu en présence des représentants du conseil départemental, de l'office de l'environnement de la Corse, du conservatoire du littoral et des maires des communes de Sartène, Grosso et Belvédère Campomoro l'inauguration de ce nouveau projet.



Situé au cœur du grand site naturel protégé de Campumoru-Senetosa, propriété du Conservatoire, le phare affecté au Conservatoire du littoral par l'Etat en novembre 2011 est aujourd'hui un point de chute tant pour les randonneurs que pour les personnes qui désireraient y passer une ou deux nuits dans des conditions pour le moins originales, mais dont la finalité est le respect du cadre et de l'environnement.

Le coût total des travaux atteint les 2,45 millions € (Conservatoire du littoral 45%, FEDER 37%, Office de l'Environnement de la Corse 9%, Département Corse du Sud 6%, Fondation EDF 2%, SDE2A 1%).

## **Un retour aux gestes simples et à la sérénité**

Le refuge, tel un refuge de montagne, est isolé dans un site naturel ou bivouac et

camping sauvage sont interdits, et inaccessible à tout véhicule terrestre motorisé. Les conditions de confort y sont sommaires mais permettent une expérience originale et authentique en passant une soirée et une nuit (deux maximum) dans le phare.

Randonneurs pédestres, cavaliers, kayakistes ou plaisanciers peuvent bénéficier de vingt-quatre couchages (deux dortoirs de huit lits et quatre chambres doubles), d'une cuisine équipée. Le bivouac sous tente est également autorisé dans l'enceinte du phare.

Le fonctionnement de la structure a été adapté aux conditions très contraignantes du site : autonomie totale en matière énergétique (l'énergie solaire alimente 100% des besoins) et en eau (l'eau de pluie recueillie en toiture constitue la principale ressource disponible), difficultés d'accès (ravitaillement, acheminement du personnel).

Chacun doit adapter son comportement, gardien comme visiteur : l'eau est utilisée avec parcimonie (les toilettes sont sèches), le randonneur ramène ses déchets avec lui quand ils ne vont pas dans le composteur. Le phare de Senetosa est ainsi devenu à la fois un espace de convivialité et de sérénité où l'esprit des lieux règne en maître

Le refuge est géré par le Syndicat intercommunal ELISA (syndicat intercommunal pour la gestion des espaces naturels littoraux du Sartenais) qui regroupe Belvédère-Campomoro, Grossa et Sartène d'où viennent les gardiens.

### **L'histoire du phare sous forme d'exposition**

Le phare qui s'allume depuis le 15 mai 1892, se situe dans un grand ensemble naturel protégé valorisé, géré et entretenu de 2300 ha et 24 km de côtes acquis par le conservatoire du littoral. 80 km de sentiers ont été aménagés par le Conservatoire entre le hameau de Campumoru au Nord et celui de Tizzà (Tizzano) au Sud.

Les sites sont gérés par les agents du pôle environnement du département de corse du sud en partenariat avec le syndicat Elisa qui est un syndicat intercommunal regroupant les communes de Sartène, Grossa et Campumoru.

Le chantier du phare de Senetosa a imposé une logistique particulière : en l'absence de voie carrossable, l'acheminement des engins et des matériaux s'est fait exclusivement par hélicoptère.

Ce phare est remarquable par sa forme : deux tourelles cylindriques entourent le bâtiment technique et les logements des gardiens. Chacune des tours qui le flanquent a une fonction précise : l'une porte la lanterne donnant le feu blanc à éclats, l'autre a des écrans rouges à son sommet, servant à projeter un secteur rouge vers les directions dangereuses

2,45 millions d'euros ont été nécessaires pour opérer cette transformation avec la participation de : Europe Feder, l'Office de l'Environnement de la Corse, le

Département de Corse du Sud, le Conservatoire du littoral, le Syndicat Départemental de l'Energie de Corse-du-Sud.

La Fondation EDF a également contribué en finançant un volet muséographie-interprétation. Un travail de recherches d'archives et de témoignages d'anciens gardiens a pu être entrepris afin de retracer l'histoire du phare ; il a donné lieu à une série d'illustrations murales originales qui informent le visiteur. Une exposition riche en témoignage.

#### TARIFS :

Chambre : 20€/personne

Dortoir : 15€/personne

Bivouac : 8€/personne

Draps, sacs de couchage, tentes sont disponibles sur place à la location. Des bouteilles d'eau sont également disponibles à l'achat.

Une cuisine est mis à disposition.

Petit déjeuner disponible sur réservation (6,5€).

Douche à jetons (3€).

Réservation 06 27 77 48 89

Le refuge est ouvert d'avril à octobre

En dehors de ces dates les réservations sont possibles pour les groupes.



Source :

<http://www.corsenetinfos.corsica>